

*Loi sur l'assurance-chômage*

**M. Reilly:** Monsieur l'Orateur, je ne l'ai pas oublié; j'y arrive. Je pense que le député trouvera intéressant ce que j'ai à dire, si toutefois il écoute. Quoi qu'il en soit on aurait pu croire que la Chambre aurait été informée des données du problème en pareille circonstance. Lors de la réunion du comité à laquelle le président de la Commission d'assurance-chômage comparaisait, j'ai demandé pourquoi le ministre n'avait pas convoqué la Chambre. Il a répondu que ce n'est que vers la mi-septembre qu'il a informé le ministre de la situation.

**L'hon. M. Lambert:** Le ministre des Finances publie un rapport mensuel.

**M. Reilly:** Je ne connais pas les difficultés auxquelles les ministres font face chaque jour. Je sais que les ministres du gouvernement sont des hommes forts occupés et qu'ils ont beaucoup à faire. Mais ne croyez-vous pas que lorsque l'actuel ministre occupa son poste, c'est-à-dire le 10 juillet et même avant cette date, qu'un fonctionnaire de la Commission d'assurance-chômage aurait pu lui dire en privé «A propos, Bryce, vous vous souvenez de ce fonds de 800 millions de dollars? Eh bien, il est épuisé!»

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Reilly:** «Le fonds est épuisé et des nouveaux montants sont nécessaires». Je conviens que les problèmes auxquels ces messieurs font face sont énormes et qu'il doit être difficile de penser à ces petits détails. Ainsi la semaine dernière ma secrétaire a dû me rappeler de payer ma note de téléphone; mais il s'agissait de 8 dollars et non pas de 800 millions. J'affirme donc que quelqu'un a fait preuve de négligence dans l'exercice de ses fonctions.

**Des voix:** Bravo!

**M. Reilly:** La Chambre avait le droit d'être informée avant la dissolution du 1<sup>er</sup> septembre en vue des élections générales, que le fonds de 800 millions serait épuisé à la fin de l'année et qu'il faudrait dès lors avoir recours à d'autres moyens de financement. Or le gouvernement n'en a rien fait. Il a attendu d'être débarassé du Parlement et par cette manœuvre a réussi à éviter, du moins provisoirement, de devoir expliquer aux députés et par leur intermédiaire au pays tout entier comment il avait réussi à dépenser ce montant.

Le gouvernement n'avait pas besoin d'expliquer comment il a laissé le chômage atteindre des proportions si invraisemblables qu'on a dû puiser tout cet argent dans la caisse. Il n'a pas besoin de nous dire, comment l'incompétence de ses conseillers a fait qu'il a été à court d'argent six mois avant la date prévue, après avoir épuisé les 800 millions de dollars. C'est une somme considérable et il aurait dû fournir les explications qui s'imposaient. Il s'en est bien gardé, et nous savons tous ce qui s'est passé deux mois après la dissolution du Parlement le 1<sup>er</sup> septembre, nous savons tous, n'est-ce pas, ce qui est arrivé le 30 octobre.

[L'hon. M. Mackasey.]

Je suppose simplement qu'il avait cru—je ne voudrais prêter des intentions inavouables ni au gouvernement ni à aucun de ses membres—pouvoir éviter des questions inutiles et embarrassantes, et il y a presque réussi. Il y serait parvenu si mon chef n'avait répandu la mauvaise nouvelle que la caisse d'assurance-chômage était en difficulté. C'est alors que l'honorable représentant de Verdun, pour reprendre les propos pittoresques de mon collègue au début de la soirée, est passé aux aveux. Il a convoqué une conférence de presse pour expliquer pourquoi un mandat du gouverneur général d'une valeur de 234 millions avait été émis le 5 octobre pour renflouer la caisse.

Comme les députés le savent, un mandat du gouverneur général ne peut être émis qu'à deux conditions expresses: premièrement, le Parlement ne doit pas siéger; deuxièmement, il doit s'agir d'un paiement urgent pour le bien public. Le premier critère était visiblement rempli. Le gouvernement a veillé à ce que le Parlement ne soit pas dans son chemin. Ce petit problème avait été résolu. Maintenant restait l'urgence du paiement. Des centaines de milliers de gens étaient sans travail et avaient besoin de leurs prestations et il nous faut donc admettre que ce besoin était urgent.

• (2030)

Cependant, qu'est-ce que cela nous apprend sur les responsables du programme et de son administration au sein du gouvernement? Cela nous apprend qu'ils savaient en mai ou juin qu'ils seraient à court d'argent avant décembre. Cela nous apprend qu'ils prétendaient que tout allait bien quand le Parlement siégeait et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Cela nous apprend qu'ils restaient inactifs devant une situation qui devenait chaque jour plus urgente jusqu'à ce qu'ils puissent dissoudre le Parlement et obtenir l'argent nécessaire par un moyen détourné sans avoir à avouer qu'ils étaient en faillite, que leurs prévisions étaient fausses et que le chômage était toujours désastreusement élevé même au milieu de l'été alors qu'il est censé s'atténuer.

Quoi qu'il en soit, ils ont demandé et obtenu des mandats pour 234 et 220 millions. Le total est de 454 millions. Pour faire face à cette situation, le gouvernement aurait pu faire appel au Parlement après le 30 octobre. Il avait tout novembre et décembre pour nous appeler ici et régler la situation dans laquelle il s'est trouvé. Il ne l'a pas fait mais a demandé un deuxième mandat du gouverneur général. Deux semaines plus tard le gouvernement nous a rappelés pour présenter le bill C-124.

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) nous a déclaré plaintivement ne pas comprendre pourquoi nous faisons tant d'embarras pour un bill de deux articles. Je lui rappelle qu'il est possible de déclarer la guerre avec un article. On nous a soumis ce bill, cette pagaille inimmuable, le 4 janvier. Nous nous sommes réunis au comité le 30 janvier. On nous a alors informés que nous avions jusqu'au 7 février pour étudier ce bill au comité, à la Chambre, au Sénat et lui faire passer toutes les étapes nécessaires; sinon nous serions responsables d'avoir privé les pauvres et les chômeurs de leurs revenus.

**Une voix:** C'est du chantage!